

MINSANTE / CORRUSS

**MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE**

DATE : 29/04/2020

REFERENCE : MINSANTE N° 95

OBJET : PROPOSITIONS CONCERNANT L'APPUI DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE VILLE AUX ÉTABLISSEMENTS HÉBERGEANT DES PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

Pour action ☒

Pour information ☒

Mesdames, Messieurs,

Dans le contexte d'épidémie liée au COVID-19, la situation des personnes âgées vivant en EHPAD nécessite l'appui de tous les professionnels de santé qu'ils exercent en établissements de santé ou en ville.

Cette fiche actualise la précédente diffusée le 15 avril dernier (MINSANTE/CCS n°2020_78 : Organisation de la prise en charge en ambulatoire dans les services de psychiatrie - Organisation de la prise en charge des patients détenus - appui des professionnels de santé de ville aux EHPAD) notamment la mise à jour des cotations pour les IDE et un rappel du rôle de l'HAD dans ces établissements.

Pr. Jérôme Salomon

Directeur Général de la Santé

signé